



Remarques concernant la présente notice d'instructions

Lors de travaux dans des zones à risques d'explosion, la sécurité des personnes et des installations est subordonnée au respect des consignes de sécurité applicables. Les personnes en charge du montage et de la maintenance portent une responsabilité particulière. Ils doivent connaître parfaitement les consignes et dispositions en vigueur.

La présente notice d'instructions résume les principales mesures de sécurité. Elle doit être lue par toutes les personnes travaillant avec le produit afin qu'elles sachent le manipuler correctement.

La notice d'instructions doit être conservée et disponible durant toute la durée de vie du produit.

Descriptif

Les modules de signalisation Ex i du type 07-3351-14*0/**** sont fabriqués conformément aux exigences des modes de protection « e' sécurité augmentée », « d' enveloppe anti-déflagrante » et « i' sécurité intrinsèque ». Ils peuvent être commandés par des circuits électriques de sécurité intrinsèque.

Le module de signalisation Ex i indique l'état des instructions de commande par allumage ou extinction d'un voyant lumineux. Il s'utilise dans quasiment tous types d'atmosphères explosibles dans lesquelles une indication visuelle de l'état de fonctionnement des machines est requise.

Le module de signalisation Ex i est prévu pour être monté sur un rail. La connexion s'effectue au moyen de bornes.

Le module de lumière Ex i est combiné à une embase de module de lumière. La tête du voyant s'insère dans le trou de fixation d'un poste ou tableau de commande.

Protection contre les explosions

ATEX

Marquage

Ex II 2 G Ex db eb ia IIC Gb

Ex I M2 Ex db eb ia I Mb

Certificat de conformité

CML 17 ATEX 1106U

IECEX

Marquage

Ex db eb ia IIC Gb

Ex db eb ia I Mb

Certificat de conformité

IECEX CML 17.0046U

Plage de températures ambiantes

-55 °C à +60 °C
(-67 °F à +140 °F)

Plage de température service

-55 °C à +85 °C
(-67 °F à +185 °F)

Homologué pour zone ATEX

1 et 2

Températures de stockage et de transport

-55 °C à +70 °C
(-67 °F à +158 °F)

Caractéristiques techniques

Mode de protection

Déterminé par la tête du voyant et le boîtier de commande.

Bornes : IP 20

Poids

env. 90 g (0,2 lb)

Paramètres de sécurité intrinsèque en entrée

Tension d'entrée (U) : 30 V

Courant d'entrée (I) : 150 mA

Puissance d'entrée (P) : 1 W

Inductance (L) : négligeable

Capacité (C) : négligeable

Bande de fréquences

30 à 100 Hz pour alimentation c.a.

Matériau

Thermoplastique

Raccordement

Bornes pour conducteurs de 2,5 mm², multibrin

Type d'éclairage

LED (rouge, verte, jaune, blanche, bleue)

Eclairage

Très lumineux,
angle de visibilité jusqu'à 180°

Endurance

Électrique : >10⁵ heures d'éclairage

Fixation

Sur rail support NS 35/7,5

Résistance aux chocs

DIN EN 60068-2-27, 30 g, 18 ms

Dimensions

Voir page 3

Consignes de sécurité

Il est strictement interdit d'utiliser le module de signalisation Ex i ainsi que la tête du voyant associée en dehors des plages de températures ambiantes et de service spécifiées.

Tout emploi dans des zones autres que celles mentionnées et toute modification du produit réalisée par une personne autre que le fabricant dégageant la société BARTEC de toute responsabilité pour défauts et responsabilité secondaire.

Un montage incorrect peut occasionner des dysfonctionnements et/ou la perte de la protection Ex.

Les travaux de montage, démontage, installation, mise en service, maintenance et dépannage doivent être effectués exclusivement par des professionnels qualifiés, formés et habilités à travailler en zones à risques d'explosion.

Il convient de respecter l'ensemble des dispositions légales en vigueur ainsi que les réglementations applicables en matière de protection du travail, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Avant la mise ou remise en service, il conviendra d'observer les dispositions légales et directives en vigueur.

Il est interdit de mettre en service le module de signalisation Ex i s'il est encrassé ou endommagé. Il est strictement interdit d'apporter de quelconques transformations ou modifications au produit. Les valeurs limites électriques de sécurité intrinsèque doivent être respectées.

Marquage

Les passages particulièrement importants de la présente notice d'instructions sont signalés par des pictogrammes :



DANGER indique un danger de mort ou de blessures graves s'il n'est pas évité.



AVERTISSEMENT indique un danger pouvant entraîner la mort ou de graves blessures s'il n'est pas évité.



PRUDENCE indique un danger pouvant entraîner des blessures s'il n'est pas évité.



ATTENTION indique des mesures permettant d'éviter des dommages matériels.

i A noter

Remarques et informations importantes pour un usage efficace, économique et respectueux de l'environnement.

Normes respectées

- EN 60079-0:2012+A11:2013
- EN 60079-1: 2014
- EN 60079-7:2015
- EN 60079-11:2012
- EN 60068-2-27: 2009

- EN 60068-2-6:2008
- EN 61000-6-2:2005
- EN 61000-6-4:2007 +A1:2011
- IEC 60079-0:2011 Ed.6
- IEC 60079-1:2014 Ed.7
- IEC 60079-7:2015 Ed.5
- IEC 60079-11:2011 Ed.6
- IEC 60068-2-27:2008
- IEC 61000-6-2:2005
- IEC 61000-6-4:2006 + A1:2010

Transport, stockage



Un transport ou un stockage inadéquat peut endommager le module de signalisation Ex i.

- Le transport et le stockage doivent impérativement s'effectuer dans l'emballage d'origine.
- Le module de signalisation Ex i doit être conservé au sec.

Montage & installation



Risque de blessures graves dû à un mode opératoire inadéquat.

- Le respect de la norme IEC/EN 60079-14 ainsi que des autres normes et dispositions nationales en vigueur s'impose.
- La mise hors tension doit être assurée et/ou des mesures de protection adaptées doivent être mises en œuvre.

Montage

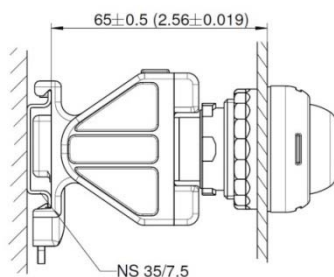


Risque d'accidents graves dus à des composants endommagés.

- Avant de procéder au montage, s'assurer que les composants sont en parfait état.

Montage du module de signalisation Ex i :

- Vérifier que le module de signalisation Ex i est en parfait état (il ne doit présenter aucune fissure).
- Placer le module de signalisation Ex i sur le rail-support.
- Positionner le module de signalisation Ex i sur le rail par rapport à la tête du voyant.



i A noter

Le montage de la tête du voyant est expliqué en détail dans la notice d'instructions des têtes de voyant, type 05-0003-00./....

Installation

Dans des zones à risques d'explosions des groupes I et II, le module de signalisation Ex i doit être intégré :

- dans une enveloppe adaptée bénéficiant du mode de protection « sécurité augmentée - Ex e ». Les distances d'isolement dans l'air et les lignes de fuite imposées par la norme IEC/EN 60079-7, paragraphes 4.3 et 4.4 et tableau 1, doivent être respectées.
- dans une enveloppe dont le mode de protection est conforme à la norme IEC/EN 60079-0, partie 1.

i A noter

Eviter tout effet capacitif pouvant être induit par des conducteurs posés parallèlement, ainsi que toute nuisance thermique supplémentaire appliquée au conducteur.

Consignes concernant le raccordement des conducteurs :

- Dénuder le câble sur une longueur de 40 mm (1,6 in).
- Retirer l'isolation des brins sur env. 6 mm (0,2 in).
- Dans le cas de conducteurs multibrins ou multifilaires, une préparation des extrémités est nécessaire : sertir les embouts de câblage à l'aide d'une pince de sertissage adaptée. Sections de raccordement : 0,75-2,5 mm² (14-18 AWG).
- Dévisser les bornes.
- Insérer les conducteurs.
- Visser les bornes avec un couple de serrage maximal de 0,4-0,7 Nm (0,3-0,5 lb.ft).

Affectation des bornes :



Mise en service

A vérifier avant la mise en service :

- Le module de signalisation Ex i a été correctement monté et installé.
- Le module de signalisation Ex i n'est pas endommagé.
- Le raccordement a été correctement effectué (vérifier que les fils sont parfaitement fixés).

Fonctionnement



Risque de blessure ou de mort en cas d'utilisation non conforme.

- L'exploitation du module de signalisation Ex i en dehors des limites techniques spécifiées est strictement interdite (voir page 1).

Maintenance et dépannage



Risque de blessures graves dues à un mode opératoire inadapté.

- Le respect de la norme IEC/EN 60079-17 s'impose. Nous vous conseillons d'établir un calendrier de maintenance conformément à cette norme.
- La mise hors tension doit être assurée et/ou des mesures de protection adaptées doivent être mises en œuvre.

Maintenance



Risque d'accidents graves dus à des composants endommagés.

- Vérifier régulièrement que le module de signalisation Ex i, la tête du voyant, raccords vissés, les joints et les câbles ne présentent aucune fissure ni dégradation apparente et qu'ils sont correctement fixés.

AVIS

Risque d'endommagement du module de signalisation et/ou de la tête du voyant dû à un nettoyage inapproprié.

- Ne pas utiliser d'air comprimé pour nettoyer les modules de signalisation Ex i / têtes de voyant.

L'exploitant du module est tenu d'assurer la maintenance de ce dernier, de l'utiliser conformément à sa destination, de le contrôler et de le nettoyer régulièrement.

La fréquence d'entretien sera déterminée par l'exploitant en fonction des conditions d'utilisation.

Dépannage



Risque d'accidents graves dus à l'utilisation de pièces de rechange non d'origine.

- Utiliser impérativement des pièces de rechange d'origine.

Le module de signalisation Ex i est considéré défectueux dès lors que la LED ne s'allume plus. Les modules de signalisation défectueux ne sont pas réparables. Par conséquent, il conviendra de les remplacer en suivant la procédure décrite dans la présente notice d'instructions.

Les têtes peuvent être démontées et remplacées par des têtes de type identique, en parfait état de fonctionnement.

A noter

Toutes les pièces de rechange d'origine peuvent être commandées auprès de la société BARTEC. Voir coordonnées du S.A.V.

Accessoires, pièces de rechange

Voir le catalogue BARTEC.

Mise au rebut

A noter

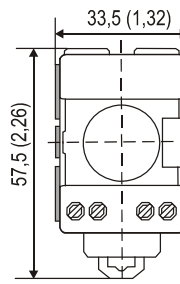
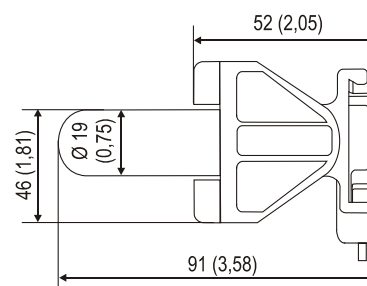
Toute élimination ne respectant pas les règles de tri applicables représente un danger pour notre environnement. En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre mairie ou des entreprises spécialisées dans le tri et/ou la collecte des déchets.



S.A.V.

BARTEC GmbH
Max-Eyth-Straße 16
D-97980 Bad Mergentheim
Allemagne
Tél. : +49 7931 597-0
Fax : +49 7931 597-119

Dimensions en mm (in)



EU Konformitätsbescheinigung
EU Attestation of Conformity
Attestation UE de conformité

BARTEC

Nº 01-3300-7C0002_C

Wir	We	Nous
BARTEC GmbH Max-Eyth-Straße 16 97980 Bad Mergentheim Germany		
erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt Leuchtmodul Leuchttaster	declare under our sole responsibility that the product Lamp module Illuminated button	attestons sous notre seule responsabilité que le produit Module de signalisation, Bouton-pousoir lumineux

Typ 07-335* - ****/****, 07-336* - ****/****

auf das sich diese Erklärung bezieht den Anforderungen der folgen- den Richtlinien (RL) entspricht ATEX-Richtlinie 2014/34/EU RoHS-Richtlinie 2011/65/EU RoHS-Richtlinie 2015/863/EU und mit folgenden Normen oder nor- mativen Dokumenten übereinstimmt	to which this declaration relates is in accordance with the provision of the following directives (D) ATEX-Directive 2014/34/EU RoHS-Directive 2011/65/EU RoHS-Directive 2015/863/EU and is in conformity with the following standards or other normative documents	se référant à cette attestation correspond aux dispositions des direc- tives (D) suivantes Directive ATEX 2014/34/UE Directive RoHS 2011/65/UE Directive RoHS 2015/863/UE et est conforme aux normes ou docu- ments normatifs ci-dessous
---	--	--

EN 60079-0:2012 + A11:2013

EN 60068-2-27:2009

EN 60079-1:2014

EN 61000-6-2:2005

EN 60079-7:2015

EN 61000-6-4:2007 + A1:2011

EN 60079-11:2012

Verfahren der EU-Baumuster- prüfung / Benannte Stelle	Procedure of EU-Type Examination / Notified Body	Procédure d'examen UE de type / Organisme Notifié
--	---	--

CML 17 ATEX 1106 U^(*), Issue 2

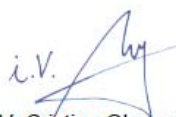
2276, CML B.V., Hoogoorddreef 15, 1101BA Amsterdam, NL

(*) Die Ex-Komponente ist Teil eines elektrischen Betriebsmittels oder eines Moduls, gekennzeich- net mit dem Symbol „U“, das nicht für sich allein verwendet werden darf und über dessen Einbau in elektrische Betriebsmittel oder Systeme zur Verwendung in explosionsgefährdeten Bereichen gesondert entschieden werden muss. Merkmale dieser Komponente sowie die Bedin- gungen für ihren Einbau in Geräte und Schutzsys- teme siehe Betriebsanleitung der Komponente.	(*) The Ex-component is a part of an electrical ap- paratus or a module, marked with the symbol "U", which is not intended to be used alone and re- quires additional consideration when incorporated into electrical apparatus or systems for use in ex- plosive atmospheres. Characteristics and how the component must be incorporated into equipment or protective systems see operation manual of the component.	(*) Le composant Ex est partie de matériel élec- trique ou de module, marquée du symbol « U », ne devant pas être utilisée seule et nécessitant une certification complémentaire lorsqu'elle est in- corporée à un matériel électrique ou à un système pour atmosphères explosives. Les caractéristiques du composant ainsi que les conditions d'incorporation dans des appareils ou des systèmes de protection regarde voir l'instruc- tion d'emploi du composant.
---	---	--

0044

Bad Mergentheim, 23.08.2019


i.A. Simon Dyhringer
Product Manager Ex e


i.V. Cristian Olareanu
Team Leader Certification Center